

**Zeitschrift:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 3 (1915)  
**Heft:** 15

**Artikel:** Les origines de la société de bible du canton de Vaud et son fondateur  
**Autor:** Vuilleumier, Henri  
**Kapitel:** 10: Répercussion sur le continent des dissentiments entre les sociétés bibliques de Londres et d'Edimbourg  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-379957>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

précédente, et cela de l'aveu même des détracteurs de celle-ci, l'édition de 1836 eut cependant à souffrir de n'être toujours qu'une revision d'une version biblique qui, elle-même, n'avait déjà été que la revision d'une revision. Elle avait d'ailleurs contre elle son format, déjà démodé à l'époque de sa publication. Mais par-dessus tout elle avait grand'peine à lutter contre les préventions qui pesaient dans toute une partie du public chrétien sur l'œuvre de la Société de Bible. Ces préventions devaient leur naissance à un mouvement d'opposition qui, parti de l'Écosse, s'était propagé dans le Pays de Vaud, avait gagné bientôt Genève et certains milieux protestants en France, grâce surtout à la tournure que les événements ecclésiastiques avaient pris chez nous à partir de l'année même où parut la première revision d'Ostervald.

Ceci nous ramène à l'histoire des critiques auxquelles non seulement l'œuvre spéciale de la revision biblique, mais l'activité de la Société de Bible en général finit par être en butte.

#### 10. — RÉPERCUSSION SUR LE CONTINENT

##### DES DISSIDENTS ENTRE LES SOCIÉTÉS BIBLIQUES DE LONDRES ET D'EDIMBOURG.

Vers la fin de l'année où s'était rétablie, entre les Comités de Londres et de Lausanne, la bonne harmonie, un instant compromise par l'affaire des « notes et commentaires », de nouveaux nuages commencèrent à assombrir l'horizon. Une crise beaucoup plus sérieuse menaçait de se produire, et cette fois ce n'était pas seulement dans les relations entre la grande société britannique et sa petite sœur du canton de Vaud, mais au sein même de la première, ce qui ne pouvait manquer de réagir sur les destinées de la seconde.

Récemment encore, Levade avait pu donner essor à sa joie de voir, par le moyen des Sociétés bibliques, se former entre chrétiens de différentes dénominations « un nouveau lien de famille ». Elles constituaient, disait-il,

un point de ralliement et de sympathie qui tend visiblement à affaiblir les préventions, à entretenir, même en temps de guerre, un lien propre à rapprocher entre elles les nations, à rendre insensiblement les guerres moins cruelles, moins fréquentes, moins longues, et les traités de paix plus durables... Le Presbytérien d'Ecosse s'unit aujourd'hui dans les Sociétés de Bible à l'Evêque Anglican, celui-ci aux Eglises du Continent fondées par Zwingle, Luther ou Calvin, l'Eglise Grecque à toutes ces églises. On voit même de grands districts de cette Eglise (la catholique romaine) dont le Chef repousse avec horreur les Sociétés de Bible, approuver cette œuvre et y concourir avec zèle. (1)

Hélas! cet « esprit de tolérance et de charité » allait bientôt être mis à une rude épreuve, à commencer par le pays où ces Sociétés avaient pris naissance. Au sein de la Société britannique se manifestaient des signes de mésintelligence, des courants d'idées divergents, sous l'influence des chrétiens presbytériens d'Ecosse, spécialement de la Société biblique d'Edimbourg, la principale « filiale » de celle de Londres. Et ces dissentiments ne devaient pas tarder à trouver leur répercussion sur le Continent, entre autres dans notre paisible Canton de Vaud.

Dès la fin de 1824, Levade était informé par une lettre confidentielle de son ami Steinkopff qu'il courait, sur le compte de la Société présidée par lui, des bruits sinistres, répandus en Angleterre par des chrétiens anglais des deux sexes en séjour sur les rives du Léman (2). On insinuait que la Société de Bible était « dirigée par l'intérêt et la vaine

(1) VI<sup>e</sup> Rapport (1821), p. 28 et suivantes.

(2) *Journal des opérations*, fol. 27 et suiv.

gloire», qu'elle « n'avait pas consciencieusement usé des dons de la Société britannique ». — « Dieu veuille pardonner aux calomniateurs ! » écrivait dans son *Journal* le théologien lausannois au reçu de cette missive. « Ce doivent être des chrétiens qui n'entendent pas la charité au sens de saint Paul. » Comme il y allait de l'honneur de son œuvre, il crut, malgré le caractère confidentiel du communiqué, devoir nantir son Comité de cette « triste affaire ». Le Comité résolut d'adresser sans retard à celui de Londres un mémoire justificatif rédigé par le professeur Dufournet et revêtu de la signature de tous ses membres. Ne recevant pas de réponse et ayant tout lieu de supposer que, pour une raison ou pour une autre, Steinkopff n'avait pas jugé opportun de remettre le mémoire à son adresse, Levade avait pris sa meilleure plume pour écrire directement à milord Teignmouth, le président de la Société anglaise. En lui transmettant un « tableau » fidèle des relations financières entre les deux comités, il l'informait des conséquences fâcheuses que ces graves et « venimeuses » inculpations, répandues par des personnes « bien connues », avaient déjà commencé à déployer en faisant tarir une partie des contributions annuelles. Il demandait en conséquence qu'un des agents de la Société anglaise voulût bien venir à Lausanne pour prendre connaissance des détails de la gestion ainsi que de la composition du Comité, comme l'avait fait quelques années auparavant le Rév. Owen. « J'attends, disait-il en terminant, de votre justice que vous employiez les moyens les plus propres à écarter de dessus nos têtes tout soupçon d'infidélité dans notre gestion, laissant à Dieu, qui juge les cœurs, de peser dans sa balance les motifs qui nous dirigent et d'apprécier la nature du zèle et la réalité du désintéressement qui ont animé dix années de travail assidu, accompagné jusqu'ici de la bénédiction de notre Dieu et Sauveur ». — La réponse, cette fois, ne se fit pas longtemps attendre. Elle arriva sous la forme d'une « Déclaration justificative », de la main de milord Teignmouth en personne,

contre les « calomnies » débitées en Angleterre et en Suisse même sur la gestion du Comité de Lausanne.

Entre temps les bruits malveillants semés par ces Anglais (dont plusieurs étaient en réalité Ecossais ou Irlandais) avaient trouvé des colporteurs parmi quelques adeptes de la Dissidence vaudoise. Ceux-ci reprenaient en outre à leur compte l'accusation, déjà précédemment émise, d'« altération de la doctrine évangélique » par les auteurs de la récente Revision. « Cette classe de Dissidents, remarque Levade, fait retomber sur notre Société l'irritation qu'elle a conçue contre le Gouvernement, le Conseil académique et l'Académie, et cherche ainsi à paralyser les succès de notre œuvre. » (On sait l'attitude rigoureuse que ces diverses autorités avaient cru devoir prendre à l'égard des jeunes apôtres du Réveil, et l'on se rappelle que plusieurs des membres dirigeants de la Société de Bible siégeaient à la Vén. Académie.) Si les insinuations au désavantage de la probité de Levade et de ses associés n'avaient pas eu de prise sur les amis qu'ils comptaient dans le Comité de Londres, il n'en était pas tout à fait de même des inculpations de nature dogmatique. Celles-là n'avaient pas laissé d'impressionner et d'inquiéter quelques-uns d'entre eux. Le Rév. Steinkopff, déjà un peu indisposé par l'« abus » que le président du Comité lausannois avait fait de sa lettre confidentielle, ne s'en cacha pas dans la correspondance qu'il entretenait avec lui, non plus qu'au cours d'une visite de trois jours qu'il vint lui faire à Lausanne. Il renonça cependant à ses préventions après avoir pris le temps et la peine d'examiner de plus près, à ce point de vue-là, l'œuvre incriminée. Tout en persistant à regretter que les auteurs de la Revision ne se fussent pas bornés aux corrections les plus urgentes, il se plut à constater que là où le texte de l'édition de Lausanne s'écarte de sa base ostervaldienne, c'était en général pour « se rapprocher davantage de l'original hébreu ou grec, et pour correspondre mieux avec l'*authorised* version anglaise ». Quant à l'orthodoxie des reviseurs, il se déclarait heureux

de reconnaître, d'accord en cela avec le Rév. Charles Scholl (alors pasteur de l'Eglise huguenote de Londres) que « leur version est irréprochable sur toutes les doctrines fondamentales de la foi chrétienne » (1).

Tel n'était pas l'avis de l'auteur de deux brochures publiées à Edimbourg en 1825 et 1826 (2). Celui-là s'était donné pour mission de diriger une charge à fond contre la version de Lausanne. Ses opuscules n'étaient à vrai dire que des échantillons d'une polémique plus générale, entreprise ces années-là par les inspireurs de la *Société biblique écossaise* contre quiconque osait ne pas suivre en tout la voie qui leur paraissait la seule correcte. Elle s'était attaquée tour à tour à la Société de Londres, à celles de Stockholm, de Paris, d'ailleurs encore, et même individuellement à tels de leurs agents les plus respectés. Le pieux catholique van Ess, auteur d'une traduction allemande de la Bible, n'était pas plus épargné que milord Teignmouth, le « perfide professeur Levade » pas plus que le Rév. Steinkopff. (3)

L'anathème fulminé contre Lausanne émanait d'un homme dont le nom figurait dès 1817, à titre de membre honoraire, en tête des Rapports annuels de la Société de Bible et, depuis son retour de Suisse en Ecosse, avait continué d'y figurer jusqu'à l'année où parut le premier de ses deux pamphlets; d'un homme dont Levade, naguère encore, recommandait chaudement à ses étudiants le commentaire sur l'épître aux Romains : Robert Haldane.

Sans avoir jamais eu la version lausannoise entre les mains, il l'avait jugée d'avance. Que pouvait-on, disait-il, attendre de bon de la part de gens qui ne connaissent pas l'Evangile de la grâce de Dieu, qui sont en opposition ouverte avec cet Evangile? d'un ramassis de pasteurs et de professeurs déclarés en faveur de la profanation du dimanche, les plus grands persécuteurs de la religion de

(1) XIII<sup>e</sup> Rapport, p. 49.

(2) Ibid., p. 52 et suiv.

(3) *Journal*, fol. 58.

Jésus en ces temps modernes ? « Aussi, concluait l'auteur, la persécution a-t-elle commencé dès que l'édition de la Bible a été terminée. » (Ne dirait-on pas que le pacifique Levade et ses collaborateurs fussent les auteurs responsables des célèbres brochures sur *L'établissement des Conventicules dans le canton de Vaud* et de la trop fameuse loi du 20 mai 1824 contre les « sectaires » ?) — Avant de composer sa seconde philippique, Haldane avait pourtant jugé convenable « d'appuyer son jugement *a priori* sur le témoignage d'hommes qui devaient avoir connaissance de la dite version ». Dans ce but il s'était adressé à qui ? A César Malan, de Genève, l'auteur de la brochure sur *Le conventicule de Rolle*.

La réponse était à prévoir : « Cette traduction est horrible ; il est impossible de prêcher plus ouvertement la justification par les œuvres ». Et Malan citait à l'appui le passage de la seconde aux Corinthiens, sans se douter du pavé qu'il lançait du même coup à la face de Calvin et de Théod. de Bèze ! Après quoi il ajoutait que « les ministres du canton de Vaud (il entendait apparemment ceux à qui seuls il reconnaissait la qualité de ministres), non plus que ceux de Genève, ne permettent la circulation de cette version parmi le peuple ». — Ce qui était plus grave, et décidément compromettant pour la Bible de Lausanne aux yeux des hommes du Réveil, c'est que Malan pouvait en appeler au témoignage de l'un des collaborateurs à l'œuvre de revision : Auguste Rochat (alors ministre dissident à Rolle, après avoir donné sa démission du poste de pasteur national à Bière). Malan avait eu sa visite tandis qu'il était « occupé à pointer de nombreux passages de la version de Lausanne ». Il lui avait demandé son opinion sur cette version. « Elle est infidèle », avait répondu Rochat. « Ceux qui s'en sont occupés ne connaissaient pas la grâce de Dieu ; j'étais moi-même alors un incrédule. Je ne crois pas, pourtant, que les traducteurs eussent aucune intention coupable. Quant à moi, du moins, j'étais sincère. Il est vrai que je me montrai

trop faible : j'aurais dû quitter le Comité, et ne pas me contenter de protester contre de fausses traductions. » (1)

Cet épisode, on le voit, nous transporte en plein dans la mêlée des esprits qui étaient aux prises en ces temps de fermentation religieuse. Comment (*si parva licet componere magnis*) ne pas se souvenir à ce propos de la journée historique où un Luther, refusant à Zwingli sa main de frère en Christ, lui disait : Vous avez un autre esprit que nous ? Dieu nous garde de juger des hommes également sincères dans leurs convictions ! Le fait n'en demeure pas moins que, malgré leur commun respect, leur commun amour pour la Parole de Dieu, malgré le désir qui animait les uns et les autres de la répandre autour d'eux, les circonstances étaient devenues telles qu'ils semblaient ne plus pouvoir marcher la main dans la main. Tout ce qui tenait au Réveil, d'abord en dehors de l'Eglise établie, bientôt aussi dans les cadres de cette Eglise, était à jamais, pour longtemps du moins, prévenu contre la Revision d'Ostervald, et non seulement contre elle, mais, comme je le disais tout à l'heure, contre la Société dont elle était émanée. Un écho regrettable de ces préventions se retrouve jusque dans l'ouvrage de J. Cart quand il prononce sommairement que la Revision de 1822 était « une œuvre manquée » (2).

(1) Il sortit du Comité l'année où il quitta Lausanne pour occuper le poste de Bière (1822). Ce n'est pourtant qu'en 1830 qu'il renvoya la belle Bible reliée qu'il avait reçue en reconnaissance de sa collaboration, « ne voulant pas, écrivait-il à Levade, garder un objet dont les frais lui rappelaient une dépense déraisonnable tout en lui rappelant la faute qu'il avait à se reprocher au sujet de cette mauvaise revision ». Elle fut d'ailleurs restituée trois ans plus tard aux enfants de Rochat à la requête de leur mère. (*Journal*, II, fol. 70 et 72.)

(2) *Histoire* etc. I, 112.